Publié sur www.creuse.fr le 28/10/2026

Envoyé en préfecture le 28/10/2026
Reçu en préfecture le 28/10/2026
Publié le
ID : 023-222309627-20261023-CD2026_0099-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

SÉANCE DU 23 OCTOBRE 2026

DELIBERATION N°CD2026-10/4/27 DOSSIER N°7752	PLAN PARTICULIER POUR LA CREUSE N°2 - ACCOMPAGNEMENT FINANCIER DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Etaient présents :
Eric BODEAU, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Lucette CHENIER, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN, Isabelle PENICAUD, Hélène PILAT, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :
Philippe BAYOL à Lucette CHENIER
Thierry BOURGUIGNON à Isabelle PENICAUD
Catherine DEFEMME à Thierry GAILLARD
Hélène FAIVRE à Laurent DAULNY
Patrice FILLOUX à Marinette JOUANNETAUD
Marie-France GALBRUN à Jean-Jacques LOZACH
Mary-Line GEOFFRE à Eric BODEAU
Catherine GRAVERON à Franck FOULON
Patrice MORANCAIS à Marie-Christine BUNLON
Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER
Nicolas SIMONNET à Marie-Thérèse VIALLE

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Direction des Ressources Humaines*

RAPPORTEUR : M. Valéry MARTIN

OBJET : PLAN PARTICULIER POUR LA CREUSE N°2 - ACCOMPAGNEMENT FINANCIER DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

♦♦♦♦♦♦♦♦

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L3211-1 ;
VU la délibération n° CD2021-07/1/1 portant élection de la Présidente du Conseil départemental de la Creuse,
VU la délibération N°CD2019-02/1/2 du Conseil départemental du 8 février 2019 adoptant le Plan Particulier pour la Creuse n°1 ;

Publié sur www.creuse.fr le 28/10/2026

Envoyé en préfecture le 28/10/2026
Reçu en préfecture le 28/10/2026
Publié le
ID : 023-222309627-20261023-CD2026_0099-DE

VU la délibération n°CD2023-12/1/31 du 15 décembre 2023 adoptant le Plan particulier pour la Creuse n°2 ;
VU le rapport CD2026-10/4/27 de Madame la Présidente du Conseil départemental,
VU l'avis de la Commission CD - Solidarités territoriales et Développement durable,

Décide :

- d'approuver le principe de la participation du Conseil départemental de la Creuse d'un montant total de **1 125 000 €**, au financement des projets cités ci-dessus sur la base des montants maximum indiqués dans le tableau ci après ;

Maitre d'ouvrage	**Nom du projet**	**Coût prévisionnel HT**	**Participation Conseil départemental de la Creuse**
Communauté Agglomération du Grand Guéret	Centre aqualudique	14 500 000 €	**725 000 €**
Ne prennent pas part au vote : M. Eric BODEAU, Mme Lucette CHENIER, Elus Membres Communauté Agglomération du Grand Guéret **Adopté : 28 pour – 0 contre – 0 abstention(s)**			
Ville de Guéret	Musée de La Sénatorerie	en attente	**200 000 €**
Adopté : 30 pour – 0 contre – 0 abstention(s)			
Creuse Confluence	Création voie verte	2 088 857 €	**200 000 €**
Ne prennent pas part au vote : M. Nicolas SIMONNET (ayant donné pouvoir à Mme Marie-Thérèse VIALLE), Mme Marie-Thérèse VIALLE, M. Franck FOULON, Mme Catherine GRAVERON (ayant donné pouvoir à M. Franck FOULON), Elus Membres Communauté de communes Creuse Confluence **Adopté : 26 pour – 0 contre – 0 abstention(s)**			
TOTAL			**1 125 000 €**

- de donner délégation à la commission permanente pour adopter les plans de financement et les conventions financières à intervenir pour chaque projet.

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
départemental de la Creuse
Valérie SIMONET

Valerie SIMONET
Présidente du Conseil
Départemental
28 oct. 2026